

Département de
Loire-Atlantique

Arrondissement de
Saint-Nazaire

Ville de PORNICHET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit,
Le vingt-sept juin, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique,
sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN, BEAUREPAIRE, LE PAPE, DONNE, DESSAUVAGES, LOILLIEUX, DAGUIZE, GUGLIELMI, DEUX, CHESNEAU, SAILLANT, POUSSET, ALLANIC, BOUYER, FRAUX, JARDIN, PRUKOP, LEVESQUE, CAZIN, CHUPIN, BELLIOU, ROBIN, TRICHET, BERTHELIER, DUBOIS, HUCHET.

Date de convocation

21 juin 2018

A l'exception de :

Monsieur GILLET a donné pouvoir à Monsieur DONNE.
Madame RUSSELL a donné pouvoir à Madame LE PAPE.
Monsieur SIMON a donné pouvoir à Monsieur DAGUIZE.
Madame CHERON a donné pouvoir à Madame LOILLIEUX.
Madame CARNAC a donné pouvoir à Monsieur BELLIOU.
Monsieur CORNETI a donné pouvoir à Monsieur TRICHET.

Date du
Conseil Municipal

27 JUIN 2018

Formant la majorité des membres en exercice.

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur DAGUIZE est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Nombre de
conseillers

En exercice 33

Présents---- 27

Votants ----- 33

10/ MEETING AERIEN « PORNICHET PLEIN VOL » – CONVENTION ET CAHIERS DES CHARGES ENTRE L'ARMEE DE L'AIR ET LA VILLE DE PORNICHET – APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE

RAPPORTEUR : Monsieur GUGLIELMI, adjoint au Maire

EXPOSE :

Dans le cadre du meeting aérien organisé le 19 août 2018, l'Armée de l'Air participe à cet événement avec des démonstrations de :

- la Patrouille de France,
- l'équipe de voltige de l'Armée de l'Air,
- l'équipe parachutiste de l'Armée de l'Air,

et met en place un car podium pour les commentaires de cette manifestation.

La Ville prend en charge :

- les repas et hébergements des différents équipages et met à disposition des véhicules pour l'équipe de voltige de l'Armée de l'Air et pour les animateurs du car podium,
- la logistique, le gardiennage des structures ainsi que des avions basés à l'aéroport de Saint-Nazaire,
- les dispositifs de sécurité et de secours liés à cet événement et met à disposition du personnel et du matériel pour l'organisation générale de cet événement.

Il est précisé que la mise à disposition d'hébergements et de véhicules fera l'objet de conventions conformément à la convention type de collaboration occasionnelle et gracieuse entre des associations ou des sociétés et la Ville approuvée lors du Conseil Municipal du 21 février 2018.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la convention entre l'Armée de l'Air et la Ville de Pornichet ainsi que l'ensemble des cahiers des charges fournis pour l'organisation de cet événement.

Reçu à la
Sous-Préfecture de
Saint-Nazaire le :

Publié le :

Certifié exact,
Pour le Maire,
Frédérique MARTIN

1^{ère} adjointe au Maire

DELIBERATION :

⇒ Vu le Code général des collectivités territoriales,
⇒ Vu le projet de convention ci-annexé,
⇒ Vu les cahiers des charges ci-annexés,
⇒ Vu l'avis de la Commission politique éducative - jeunesse - sports en date du 20 juin 2018,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément à l'article L2121-20 du Code général des collectivités territoriales.

DECISION :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve la convention et les cahiers des charges entre l'Armée de l'Air et la Ville de Pornichet.
- Autorise Monsieur le Maire, ou Monsieur GUGLIELMI, à signer la convention et les cahiers des charges et à en assurer leur exécution.
- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget correspondant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,

Pour le Maire,
Frédérique MARTIN,



1^{ère} adjointe au Maire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification.